



Comment demander une bourse Nationale

publié le 05/09/2024

Descriptif :

Pour l'année scolaire 2024-2025, la campagne de bourses de collège est ouverte du 1er septembre 2024 au 17 octobre 2024 inclus.

Les responsables d'élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou réinscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024, et lors des rentrées scolaires suivantes grâce à la conservation de leur consentement dans la base Elèves.

Sinon, vous pouvez faire une demande en ligne par le portail Scolarité Service grâce à vos identifiants Educonnect fournis.

Nous mettons à votre disposition les supports d'accompagnement :

- ▶ le flyer : ce document d'information décrit les éléments indispensables pour faire la demande de bourse en ligne et les principales étapes de la démarche. Il rappelle par ailleurs l'adresse internet du portail Scolarité services auquel il faut se connecter et met en avant la connexion via FranceConnect qui simplifie la démarche des parents.
- ▶ afin de renforcer l'accompagnement des parents d'élèves dans leur démarche de demande de bourse, les supports suivants sont mis à disposition :

o un tutoriel vidéo qui simule une demande de bourse en ligne après connexion via le compte Educonnect ou via France Connect

<https://youtu.be/h2jsrFMeVD8>

o un tutoriel vidéo de connexion au portail Scolarité Services avec un compte Educonnect

https://youtu.be/8_JHOFJDqwo

Document joint

 **FLYER** (PDF de 4.5 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.